

Déposition Recueillie
ce compte de police F. R.



Procureur

Bacot a été l'un des agents les plus actifs du parti socialiste un des promoteurs les plus influents du mouvement du 18 juin, après la révolution de février, il fut l'un des fondateurs du trop fameux Club de la montagne fondé à la D. R. il fut l'un des membres fondateurs de ce club lorsque ses fondateurs, orateurs infatigables qu'ils se vantaient de l'être, ont été à la suite des événements arrivés sur les plus grande influence la club fondé fermé, Bacot ouvrit un autre club rue Perrot et y continua de discuter et d'organiser, ce club ne pouvait être ouvert au nom de Bacot qui était poursuivi à cette époque à raison du club fondé au club Perrot. Bacot obligé de se retirer ne vint plus véritablement à cause de la loi du 28 juillet 1848. Il n'était pas sans danger par le fait qu'il poursuivait et qu'il faisait entendre la république dans un esprit critique et social. Une activité prouvé. On craignait Bacot par son rôle même avec clubs St Bernard à Lyon et Perrot à la F. R. Après l'élection de Bacot il parvint les compagnons du Département du Rhône et ceux des départements voisins, pour célébrer le triomphe des doctrines subversives dont il était le champion le plus dardant, il était aussi l'un de ceux qui organisait les banquets. Enfin le 18 juin au soir, Bacot aurait fait appel aux ouvriers pour le lendemain. [10]

La réunion qui habitait Bacot à l'époque du 18 juin fut occupée par les combattants de l'insurrection et de nombreux décharges partaient de ses crises = l'un des chefs de la société des mutualités (Jamais fait partie) de socialisme, Bacot en l'un des hommes les plus d'activité pour la société.

86.14
 v. j'ai pu dire de ce club que j'ai pu dire la dernière séance : quand M. Galerne est la réquisition qui ordonne la fermeture du club, alors comme vient à s'élever dans l'auditoire. Je lui la parole pour inviter les assistants à se retirer et à la résigner aux ordres de l'autorité, alors - M. Galerne me félicita pour une salutation et pour l'orgueil de venir. Je n'ai été membre d'aucun autre club depuis la fermeture du club fondé. Je n'ai été poursuivi que par un défaut de fournir l'avis de tout au moins des signatures. Du premier verbal toute une politique était épicurée, vis à vis un article du journal de cette les doctrines des chefs du socialisme pour l'insurrection que le voir de...

